

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 40 (2003)
Heft: 1584

Artikel: Pas si facile d'être gai
Autor: Monney, Michaël
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1021637>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pas si facile d'être gai

Face à des préjugés encore tenaces, il semble désormais vital de montrer la réalité de la vie «gaie». Une loi sur le «Partenariat enregistré entre personnes

du même sexe», approuvé par les Chambres fédérales, devrait permettre d'améliorer la vie de nombreuses personnes concernées par les homosexualités.

Michaël Monney, *Dialogai*, Genève

Dans un certain imaginaire collectif, les homosexuels seraient mieux lotis (sida exclu) que le reste de la population. Ils auraient de meilleurs salaires, pas de soucis de famille, et jouiraient d'une liberté sentimentale et sexuelle sans fin. Le Projet Santé Gaie est une vaste recherche menée sur les hommes homosexuels de la région genevoise¹ (cf. DP n° 1567). Les résultats de cette enquête montrent que la réalité se situe à l'exact opposé du mythe.

On découvre par exemple que 19% des gais ont fait une tentative de suicide durant leur vie. Ce taux est six fois plus élevé que celui des hommes dans la population générale. Les trois quarts des tentatives de suicide des gais ont lieu avant l'âge de vingt-cinq ans. Ces statistiques, dramatiques, n'incluent pas le nombre de suicides aboutis, au sujet desquels aucune statistique n'est réalisée en Suisse. Il n'est donc pas si facile d'être «gai» et heureux, dans notre pays. Une multitude de domaines de vie sont problématiques pour les homosexuels, notamment au niveau de la vie affective et sociale. Deux exemples emblématiques sont ceux de l'école et des relations de couples.

L'école

Le premier lieu de violence symbolique et physique est l'école. C'est non seulement la première institution étatique que rencontre l'enfant dans son parcours de vie, mais c'est aussi une sphère dans laquelle l'homophobie est bien enracinée. L'enquête *Santé Gaie* montre que chez les garçons la première attirance pour un autre garçon a lieu entre douze et treize ans, alors que l'âge moyen du *coming out*, c'est-à-dire le moment où une personne affirme son homosexualité envers au moins l'un de ses proches, se situe à vingt-deux ans. Durant ces dix ans de silence, l'adolescent garde pour lui une orientation sexuelle différente, blâmée et insultée au jour le jour dans notre société hétéro-centrée. Dans l'introduction d'un rapport de colloque sur l'homophobie à l'école, Daniel Borillo de *Aides* (France) et Marc Morel de *Sida Info Service* (France) affirment que «alors que l'État présente la sphère scolaire comme un espace de tolérance et d'apprentissage des différences, alors que les adolescents imaginent l'institution comme un lieu de confiance, l'école se révèle être pour l'adolescent(e) homosexuel(le) une source d'humiliation et de mal-être.»² En effet, les mots «pédé» et «gouine» restent des insultes courantes dans le cadre scolaire. L'homosexualité est encore un sujet tabou à l'école: beaucoup d'enseignants n'osent pas y évoquer leur propre homosexualité. Comment alors faire comprendre aux jeunes homos présents dans chaque classe que leur différence n'est pas une infamie? Peut-être en parlant des déportations d'homosexuels durant la Deuxième Guerre mondiale, peut-être en faisant attention au vocabu-

laire des enfants, en leur donnant la possibilité de parler d'homosexualité. Les pistes existent, il faut maintenant oser les emprunter.

Les relations de couples

La plupart des gais désirent vivre une relation stable mais plus de la moitié d'entre eux exprime des difficultés à trouver un partenaire compatible. Ce paradoxe relevé par l'enquête *Santé Gaie* montre encore le mal être de beaucoup d'hommes homosexuels. En effet, plusieurs études soulignent que les personnes qui vivent seules sont plus susceptibles d'éprouver des troubles physiques ou psychiques. Il est donc important de favoriser les relations stables et à long terme puisqu'un partenaire est une source importante de soutien social, moral et, s'il le faut, financier. Le projet de «Partenariat enregistré entre personnes de même sexe» qui a été approuvé par les chambres fédérales pourrait palier à ce problème et offrir un cadre d'union stable dans lequel une relation pourrait s'épanouir.

Cette loi est très proche du texte qui régit le mariage hétérosexuel. Elle met les couples homosexuels sur un pied d'égalité en matière de droit de séjour, de succession et de fiscalité. Par contre elle retire explicitement aux couples de même sexe le droit de procréer ou d'adopter des enfants. Malgré cette limite, ce projet recèle de nombreux avantages.

D'abord il permettra de régler de nombreuses situations de vie, comme les cas où l'un des deux partenaires n'est pas citoyen suisse. Ensuite cette loi permet enfin aux homosexualités d'occuper le centre de l'attention. Sans entrer dans un optimisme outrancier et sans oublier que les discussions sur les couples de même sexe peuvent donner lieu aux pires dérives homophobes (comme ce fut parfois le cas en France), cette loi permettra à tous les homosexuels, qu'ils soient en couples ou non, de vivre mieux leur homosexualité: par la reconnaissance qui en est faite et parce qu'enfin on parlera des homosexualités. En effet de nombreux problèmes rencontrés par les gais ont pour cause le rejet de leur identité par la société et par eux-mêmes. L'homophobie peut être combattue par l'information et la parole. Une bataille politique se mène par l'occupation des espaces publics et médiatiques. C'est la visibilité. Il faut donc profiter de l'occasion pour montrer ce qu'est vraiment l'homosexualité: une «normalité» à reconnaître, une «différence» à accepter. Comme tant d'autres minorités dans notre société moderne. ■

¹ Si l'enquête sur la santé de gais a été réalisée sur un échantillon uniquement masculin, certains des domaines étudiés, notamment ceux relevant des santés mentales, affective et sociale peuvent donner des résultats similaires pour les lesbiennes, les bisexuels ou les transgenres.

² *L'homophobie à l'école*. Rapport du colloque du 16 juin 2001 - Journée d'échange et de réflexion organisée à l'initiative du Collectif interassociatif de lutte contre l'homophobie.

www.dialogai.org

Nous rappelons que les opinions exprimées dans la rubrique Forum n'engagent que leurs auteurs.